

**Licence professionnelle
Commerce**
spécialisation **Adjoint de responsable export**
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence professionnelle **Commerce, adjoint de responsable export**, offre **7 parcours** correspondant à des marchés spécifiques et permettant une spécialisation des compétences liées à ceux-ci.

(Dans la liste ci-dessous figurent les sigles couramment utilisés dans les cursus)

Licence professionnelle Commerce, adjoint de responsable export	
Parcours Marchés européens	
<i>Aire anglophone</i>	EURO-GB
<i>Aire germanophone</i>	EURO-DEU
<i>Aire hispanophone</i>	EURO-ESP
<i>Pays d'Europe centrale et orientale</i>	PECO
Parcours Marchés latino-américains	AML
Parcours Marchés nord-américains	US
Parcours Marché chinois	CHN

La licence professionnelle est habilitée depuis 2000. Elle a pris la relève d'un diplôme d'université post BTS/DUT/DEUG, créé en 1989, **Réussir sur les marchés extérieurs**, en partenariat avec l'École nationale de commerce (ENC) de Paris et le lycée Eugène Delacroix de Drancy, qui accueillait une soixantaine d'étudiants et fonctionnait en partenariat avec les établissements mentionnés.

Jusqu'en 2007, la licence professionnelle a continué à fonctionner en partenariat avec l'ENC et le lycée Eugène Delacroix, auxquels s'était joint un troisième partenaire, le lycée Albert Schweitzer du Raincy, et avec la collaboration des départements d'allemand, d'études slaves et d'espagnol de l'université.

Depuis 2008-2009, elle est assurée par l'IEE seul, mais l'ensemble des cursus et des pratiques pédagogiques ont été maintenus ainsi que les partenariats avec les autres départements de l'université, les entreprises et les professionnels.

La licence professionnelle est **homologuée par les conseillers du commerce extérieur français** et donne lieu à la délivrance d'un **Certificat de qualification** aux étudiant-e-s qui auront suivi avec succès le cycle de conférences professionnelles organisé dans ce cadre.

Les objectifs de la licence professionnelle

La licence professionnelle a pour but de former des cadres familiers des problématiques et des mécanismes européens et internationaux en matière de commerce international, et notamment d'export. La spécialisation offerte au sein de chacun des marchés permet de former des praticiens immédiatement adaptables aux différents environnements économiques et commerciaux.

Conditions d'accès, admission

- accès direct : diplômés dans les disciplines suivantes : commerce international, langues étrangères appliquées, langues et civilisations étrangères, lettres, sciences économiques, science politique : DEUG ou diplôme français ou étranger équivalent à bac + 2 (BTS, DUT, etc.).
- autres accès possibles : par validation des acquis pour les étudiants ayant un niveau d'études supérieur à celui requis pour l'accès au diplôme ou disposant d'une expérience professionnelle qualifiante en rapport avec la formation.

Nombre de places : 10 à 15 étudiants par parcours (40 en parcours européen), soit au total 70 à 90 étudiants.

Admission : Elle se fait sur dossier, examen écrit, entretien oral, parmi un millier de candidats. La candidature se fait en ligne (Voir [Candidatures, admissions](#))

Les cursus

Tous les cursus sont de **540 heures par an**, assurés sous forme d'unités d'enseignement de 30 heures chacune, semestrielles ou annuelles (soit 17 UE par cursus et 60 ECTS).

Le cursus détaillé de **chacun des parcours** ci-dessus figure sur ce site dans des pages spécifiques.

Ils comportent tous :

- un **tronc commun** incluant :
 - le perfectionnement des langues étrangères (deux au mois, trois éventuellement) liées aux marchés choisis (4 UE, 120 heures)
 - l'étude des sociétés étrangères liées aux marchés choisis (2 UE, 60 heures)
 - une connaissance approfondie de l'environnement économique national et international du commerce (2 UE, 90 heures)
 - des enseignements libres (qui permettent d'acquérir des bases ou d'approfondir des savoirs ou savoir-faire (2 UE, 60 heures)
- des **enseignements spécialisés professionnalisants** portant sur les stratégies et les pratiques du commerce international, regroupés au sein d'un **projet tutoré** donnant lieu à la rédaction d'une **étude de cas export** soutenue devant un jury composé d'universitaires et de professionnels (5 UE et un cycle de conférences professionnelles, 160 heures).
- un **stage** professionnalisant de 4 à 6 mois, effectué dans une entreprise commerciale à l'étranger ou une entreprise française travaillant à l'export, donnant lieu à un **rapport de stage** évalué et noté par le jury (stage et rapport validés pour 2 UE, 60 heures)

Le contrôle des connaissances et les taux de succès

Le contrôle des connaissances est assuré sous des formes diversifiées :

- contrôle continu : dossiers, travaux et étude de cas export
- examens partiels et terminaux

L'ensemble de ces notes combinées aux notes de soutenance du projet tutoré et à celle du rapport de stage déterminent, après péréquation, la moyenne globale et la mention avec laquelle le diplôme est décerné (voir sur ce site « *Scolarité* » : Contrôle des connaissances)

Le **taux de succès** est particulièrement élevé : il va de 95 à 85% selon les années et les spécialisations. A titre indicatif, le taux moyen de succès, tous parcours confondus, était de 96% en 2007-2008 et de 88 % en 2006-2007 et de 87% en 2005-2006.

La professionnalisation et les stages

Le but de la licence professionnelle est de donner aux étudiant-e-s une **formation de haut niveau** alliant **l'acquisition de savoirs et savoir-faire**, théoriques et pratiques, à celle de compétences spécialisées mais non figées.

L'articulation entre cours théoriques et ateliers pratiques, l'étroite collaboration entre universitaires et professionnels dans les enseignements, le suivi régulier des étudiant-e-s par l'équipe pédagogique de chaque parcours, la réalisation de l'étude de cas export sous forme de projet tutoré, les stages en entreprise garantissent aux étudiants une insertion professionnelle optimale et rapide sur le marché de l'emploi.

Les **stages** permettent un réel approfondissement des savoir-faire et une autonomisation des compétences.

L'IEE entretient des liens avec de nombreuses entreprises partenaires, qui associent les étudiant-e-s à des projets réels en leur confiant des responsabilités et en leur permettant une certaine autonomie d'action. L'IEE, et notamment les enseignant-e-s professionnels, aident les étudiant-e-s dans leur recherche de stages et d'emplois. Une aide leur est également apportée par le dispositif d'insertion professionnelle du SCUIO de l'université **RESO8** (voir le site de l'université).

Les débouchés

Les **débouchés** varient en fonction du parcours :

- adjoints de responsables export de PME, de cadres de direction internationale, de chefs de zone export (Asie, Europe, notamment), de responsables de succursales ou de filiales étrangères ;
- adjoints de responsables d'exploitation ou d'unité chez les transporteurs et auxiliaires de transport, responsables logistiques des chargeurs ;
- chargés de clientèle entreprises, en relation avec les opérations de commerce international et de financement des banques, les opérations de couverture des risques pour les entreprises de l'assurance (crédit, transport), ou chez les auxiliaires du commerce international

Le **taux de placement** est de très bonne qualité. La plupart des étudiant-e-s qui ne poursuivent pas leurs études trouvent des emplois dans des délais assez brefs et dans des secteurs d'activités correspondant à leur formation, souvent à l'issue de stages longs (voir sur le site les rubriques : Stages/débouchés et l'IEE en chiffres).

Les poursuites d'études

La licence professionnelle a pour vocation de permettre aux étudiants d'accéder directement au marché du travail. Toutefois, des poursuites d'études sont possibles en master "Etudes européennes et internationales", spécialité "Commerce et échanges internationaux" (pour les étudiant-e-s obtenant de très bonnes moyennes).

L'étude de cas et le rapport de stage

Le mémoire est rédigé dans le cadre de l'étude de cas du projet tutoré.

Il s'agit d'une vaste étude de cas abordant tous les aspects de l'exportation, nécessitant des connaissances en marketing, techniques du commerce international, droit, gestion financière, mais aussi en économie, en informatique et en langues étrangères.

Il s'agit d'un travail collectif, réalisé en équipe. Le but est de préparer les étudiants à la pratique des groupes de projet en entreprise.

Des groupes de 3 ou 4 étudiants (exceptionnellement 2 ou 5) sont constitués en fonction des diplômes d'origine des étudiants (on évitera de placer plus d'une personne ayant le même diplôme dans un groupe donné, sauf impossibilité).

Chaque étudiant indique un mél destiné à assurer la communication avec l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré, qui lui adresse notamment le sujet sous forme informatique, le calendrier des séances et une liste de sites Internet conseillés.

Les sujets sont présentés en octobre par l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré.

Les travaux sont rendus par chaque groupe en mars sous forme de mémoire écrit d'une cinquantaine de pages, dont le plan reprend les questions du projet tutoré, en un exemplaire papier et en pièce jointe sur le mél de l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré.

Aucun ordre obligatoire de traitement des questions n'est requis, mais la logique professionnelle impose que certaines décisions faisant l'objet d'une question précise soient prises avant d'autres. La méthodologie du tournage d'un film est une bonne analogie.

Le suivi du travail s'exerce au travers :

- de séances bimensuelles où chaque groupe dispose de 30 minutes, présente le travail effectué pendant la quinzaine écoulée, qui est évalué par l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré et pose des questions ponctuelles ne nécessitant pas de recherche documentaire ;
- de questions posées par l'étudiant par mél entre deux séances, l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré s'efforçant d'y répondre par le même moyen sous huitaine. Il est donc souhaitable de poser des questions la semaine suivant une séance, et non pas la semaine la précédant, pour obtenir à coup sûr une réponse à la séance suivante.

L'autonomie des étudiants et leur suivi rigoureux sont donc intimement liés.

Les sources utilisées pour résoudre le projet tutoré sont principalement :

- Internet pour la recherche d'informations, en français et en langues étrangères ;
- Les cours et supports de cours dispensés au cours de la formation ;
- Des professionnels sollicités (par mél ou contact direct) pour compléter les informations recueillies.

Les réponses sont organisées en identifiant toutes les hypothèses envisageables, en les discutant et en les appréciant, et au final en indiquant et en justifiant avec rigueur la solution finalement retenue. Il ne s'agit donc pas de réciter un cours, mais d'effectuer un véritable choix, argumenté et rationnel, s'appuyant sur les spécificités du cas.

La **soutenance** s'effectue oralement et individuellement, en deux sessions :

- session de mars, précédant le départ en stage ;
- session d'octobre, suivant le retour de stage.

L'étudiant interrogé tire au sort une ou plusieurs questions du projet tutoré. Il dispose d'une demi-heure de préparation pour organiser ses idées (il ne s'agit pas d'une épreuve basée sur la mémoire), pendant laquelle il ne peut pas communiquer avec l'extérieur, mais où tous documents papier ou informatiques qu'il désire consulter peuvent être utilisés.

Il est ensuite interrogé par le jury, pendant une vingtaine de minutes au maximum.

Le **jury** est composé :

- d'un professionnel, généralement l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré ;
- d'un enseignant responsable, spécialiste du marché concerné ;
- d'un autre enseignant d'une matière liée au projet.

L'étudiant s'exprime en premier et développe les éléments de réponse qu'il estime devoir apporter, pendant une dizaine de minutes.

Le jury peut ensuite demander des précisions sur un ou plusieurs points abordés par l'étudiant, ou poser des questions en rapport avec le sujet faisant l'objet de l'interrogation. Aucune question traitant directement d'un autre sujet ne sera posée.

Le jury délibère ensuite immédiatement et produit une note qui sera affectée à l'étudiant au titre de l'UE de Projet tutoré.

Cette note tient compte :

- de la validité des raisonnements et des méthodes suivis pour arriver aux résultats exposés ;
- de la pertinence des solutions retenues ;
- de la présentation orale ;
- du contrôle continu (assiduité aux séances bimensuelles de suivi, qualité des interventions orales dans ces séances, fréquence et intérêt des interrogations transmises entre les séances à l'enseignant chargé du suivi du projet tutoré).

Le jury qui décide d'attribuer une note inférieure à 10 à un étudiant peut demander à ce qu'un travail supplémentaire soit effectué et présenté au jury de la deuxième session.

A la deuxième session, aucune note ne peut être supérieure à 10.

Le **stage en entreprise** est une des composantes essentielles de la formation de l'étudiant-e de licence professionnelle. Le diplôme ne peut être délivré sans la validation du rapport de stage.

Le **rapport de stage** est rédigé durant ou après le stage et doit être remis pour le 1er octobre dernier délai, sous forme électronique, par mél, sans annexes ni illustrations, à l'adresse mél qui sera fournie, et sous forme papier (1 exemplaire), par courrier ou dépôt, au secrétariat de l'IEE, accompagné d'un exemplaire original du certificat de stage.

Le rapport de stage permet de mettre en évidence la façon dont l'étudiant-e a su :

- s'adapter au contexte professionnel et culturel constitué par un stage à l'étranger ;
- tirer parti du travail confié et de la formation reçue de septembre à mars.

D'une vingtaine de pages, le rapport de stage comportera une fiche technique décrivant l'entreprise, un développement concernant la structure de l'entreprise, une relation des tâches effectuées par l'étudiant en qualité de stagiaire, présentant brièvement le service d'accueil et comprenant un rapport d'étonnement. Des annexes pourront figurer au rapport.

Un **certificat de stage original** devra être joint à l'exemplaire papier du rapport de stage, mentionnant le nom de l'étudiant, les dates de début et de fin de stage, ainsi que les tâches effectuées.

Le rapport de stage

Il doit comporter une présentation de l'entreprise (4 à 5 pages maximum) et une description détaillée des tâches effectuées.

La présentation de l'entreprise peut comprendre les parties suivantes, le contenu pouvant en être aménagé pour correspondre au mieux à l'entreprise décrite :

- Fiche technique ; raison sociale, localisation, activité, taille...
- Situation actuelle ; évolution de l'activité (produits), objectifs, chiffre d'affaires, état de la concurrence sur le marché local et à l'exportation, stratégie (investissements, nouvelles implantations et activités, financements, politique de ressources humaines) ...
- Structure de l'entreprise : organisation globale, organes de déconcentration, remplacement du (ou des) service(s) d'accueil dans la structure d'ensemble, un organigramme pouvant être présenté.

Les tâches effectuées peuvent être décrites au moyen des rubriques suivantes :

- Présentation du service d'accueil (si nécessaire) : objectifs, activités, taille, composition, en insistant davantage sur l'explication des grandes fonctions assurées que sur les tâches confiées aux uns et aux autres.
- Description détaillée des activités et travaux réalisés en qualité de stagiaire : cette description concernera les opérations réalisées, les recherches confiées, les contrôles assurés, les résultats obtenus... selon le type de tâches ayant fait l'objet du stage. Des références à des annexes remplies seront particulièrement utiles pour expliquer le travail effectif du stagiaire. L'apport du stagiaire dans les travaux décrits sera précisé, notamment sa contribution personnelle à une tâche commune à plusieurs personnes.

Il est rappelé que le rapport de stage doit être centré sur le travail personnel du stagiaire, et non pas de l'entreprise d'accueil ou du responsable du service. La qualité du contenu du stage est donc la base d'un rapport de stage satisfaisant.

Le stagiaire doit donc s'efforcer de se voir confier des tâches en rapport avec sa qualification et les objectifs professionnels du diplôme.

Afin de rédiger cette partie dans les meilleures conditions, il est fortement conseillé à l'étudiant-e de tenir un journal quotidien et de commencer sa rédaction dès que possible.